



Actualités

↳ P. 04



Cadre de vie

↳ P. 21



**Culture-patrimoine
et vie associative**

↳ P. 27

EDITO



Voici l'année 2024 déjà bien entamée, et comme l'année, un certain nombre de projets d'agglomération ou communaux le sont aussi.

Nous pouvons faire un point sur certains d'entre eux. Tout d'abord un retour sur l'ouverture du Centre de Santé Communal en novembre dernier. Il marche à plein régime, et c'est une fierté pour la commune. Vous êtes nombreux à nous témoigner votre reconnaissance

concernant cette nouvelle offre de santé et je voulais vous en remercier. La montée en charge du centre de santé est progressive et de nouveaux médecins sont attendus prochainement ! Ceci étant, le besoin étant très important sur le territoire, le centre ne peut malheureusement pas honorer toutes les demandes, cela crée inévitablement des tensions et des frustrations chez celles et ceux qui recherchent un praticien, mais sachez que nous faisons tout notre possible pour que le plus grand nombre de patients puisse être reçu. Des places de médecins traitant sont créées à chaque arrivée de nouveaux professionnels de santé. Enfin, pour améliorer l'accueil physique et téléphonique, nous avons renforcé l'équipe en charge en intégrant une nouvelle personne que vous pourrez rencontrer derrière la banque d'accueil. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Sur la commune, d'autres projets sont en cours. Nous pouvons citer en particulier l'arrivée d'un nouveau service public de proximité en mairie, « maison des services publics » en cours de labellisation pour devenir un espace France Services. Cette nouvelle offre donnera accès à une grande partie des services publics aux Bonsoises et aux Bonsois, qui sont absents de notre commune depuis longtemps, voire qui n'y ont jamais été proposés (aides aux démarches administratives concernant l'emploi, les retraites, la CAF). La liaison cyclable Brenthonne-Bons va également commencer, ainsi que la sécurisation aux abords du groupe scolaire du centre-bourg. Celui-ci sera ensuite étendu à l'école maternelle du « chef-lieu ».

L'agrandissement du Carrefour Market est relancé avec une version nettement améliorée par rapport au premier projet qui avait été

refusé par la Commission Nationale d'Aide aux Commerces (CNAC). Celui-ci pourrait voir le jour en 2026 et se déroulera sans interruption de l'activité commerciale. Nous reviendrons dans une prochaine Gazette, sur ce projet capital pour l'activité économique de notre centre bourg et de ses environs,

Côté Thonon Agglomération, l'élaboration du futur PLUI-HM (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat et Mobilités) est en cours. Nous y travaillons activement et nous viendrons prochainement vous présenter les évolutions proposées pour la commune. Dans ce cadre, est incluse une étude spécifique sur le futur Pôle Gare de Bons-en-Chablais et les quartiers environnants. Ce projet est également reparti après plusieurs phases d'arrêt indépendants de notre volonté.

Le schéma directeur des liaisons cyclables est lui aussi maintenant établi, et nous devrions voir les premières réalisations dans un futur proche, notamment la liaison Bons-Machilly.

Enfin, que serait cette gazette sans un mot sur les gens du voyage ? Les travaux du sas d'entrée/sortie de la ZAE des Bracots, projet réalisé et coordonné par Thonon Agglomération, ont enfin commencé ! Une fois terminés dans le courant de l'été, cet ouvrage devrait empêcher toute installation illicite de caravanes sur le site, enfin !

En attendant la sortie de notre bilan de mi-mandat, qui fera l'objet d'une présentation publique avant l'été, voici donc un exposé sommaire des projets en cours.

J'espère que ces quelques éléments vous éclaireront et apporteront également des réponses à la question posée par un castor lors de la soirée (très réussie d'ailleurs) du carnaval à Bons : « Dites-moi Monsieur le Maire, de l'argent on en a ou on n'en a pas ? ». Nous en avons, notamment pour l'ensemble des projets abordés ci-dessus, même s'il est nécessaire de porter une attention particulière à nos dépenses ; et nous continuerons à l'avenir à investir au mieux pour l'amélioration de la vie à Bons. Tout est une question de temps.

Je vous souhaite à tous un excellent printemps.

Le Maire, Olivier Jacquier

SOMMAIRE

CULTURE ET PATRIMOINE

●●●
CARNAVAL,
RETOUR
EN IMAGE

P. 29

ACTUALITÉS

●●●
NOUVEAUX LOCAUX POUR
LA POLICE MUNICIPALE

P. 9

PETITE ENFANCE & JEUNESSE

●●●
INSCRIPTION
À L'ÉCOLE

P. 12

TRAVAUX

●●●
LES TRAVAUX RÉALISÉS

P. 20

CADRE DE VIE

●●●
REUNION PUBLIQUE
SECURISATION DES ÉCOLES

P. 24

ACTUALITÉS

●●●
FRANCE
SERVICES

P. 10-11

FOCUS

●●●
LES SERVICES
TECHNIQUES

P. 18-19

CADRE DE VIE

●●●
REUNION PUBLIQUE
ZAE DES BRACOTS

P. 23

AGENDA

●●●
ÉVÈNEMENTS
& ANIMATIONS

P. 39

ACTUALITÉS



LE CENTRE DE SANTÉ COMMUNAL



Le centre de santé communal de Bons-en-Chablais, situé 67, rue du Marché, est composé de trois médecins généralistes et d'un pédiatre qui vous recevront sur rendez-vous.

HORAIRES D'OUVERTURE DU CENTRE DE SANTÉ

De 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi. Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Les horaires ont évolué suite au recrutement d'une secrétaire médicale.

Les rendez-vous se prennent en ligne sur la plateforme **Maiia**.

NOUS CONTINUONS À CHERCHER DES MÉDECINS

Si vous êtes intéressé, envoyez votre candidature à centredesante@bons-en-chablais.fr et à rh@bons-en-chablais.fr.

Retrouvez toutes les actualités sur la page Facebook Centre de santé communal de Bons-en-Chablais ou sur la page LinkedIn.

INAUGURATION DU CENTRE DE SANTÉ COMMUNAL DE BONSEN-CHABLAIS

Le 16 mai 2024 se déroulera l'inauguration du centre de santé communal, premier centre de santé communal en Haute-Savoie et signe de l'engagement de la municipalité envers la santé publique et le bien-être de la communauté.

Les festivités débuteront avec les discours des officiels, des financeurs et des élus de Bons-en-Chablais. Puis, la découpe du ruban marquera officiellement l'ouverture du Centre de Santé Communal. Les invités auront ensuite l'opportunité de découvrir l'équipe du centre ainsi que les installations lors d'une visite guidée.

Cet évènement se clôturera par un moment convivial avec un vin d'honneur.

Important : les consultations seront interrompues de 10h30 à 14h00.

Nous vous avons présenté le Dr Alexis MOUTHON et une partie de l'équipe administrative dans l'édition « été 2023 ». L'équipe s'est agrandie depuis. Voici les nouveaux membres qui ont rejoint le centre de santé.

DOCTEUR MONIQUE EUDES-CADDOUX

Médecin généraliste sur le secteur du Chablais, j'ai débuté ma carrière par des remplacements, en particulier à Bons-en-Chablais, puis j'ai exercé en cabinet libéral.

Ce métier se transforme et nécessite des ressources et une organisation qui n'étaient pas indispensables auparavant, c'est pourquoi j'ai fait le choix d'arrêter mon activité libérale.

Cette nouvelle dynamique dans ma carrière est une évidence devant les changements sociétaux, l'extrême tension du système de santé et la complexité des prises en charges qui en découle. Le temps médical est plus que jamais précieux et ne doit pas être amputé par des tâches administratives ou informatiques.

En rejoignant le Centre de Santé de Bons-en-Chablais, je saisis donc cette opportunité de travailler en équipe, pluriprofessionnelle et de proximité. Ainsi nous pourrons offrir aux patients un accueil de qualité, une meilleure continuité et organisation des soins, et optimiser le temps médical.

En unissant nos forces et nos atouts nous pourrons créer des modèles pour la médecine de demain.



ACTUALITÉS

**DOCTEUR CLAUDE LOMBARD**

Je me présente, je suis le docteur Claude LOMBARD, pédiatre. Je suis originaire de Marseille où j'ai fait mes études de médecine avant de m'installer à Thonon-les-Bains en 1985.

J'ai succédé aux docteurs Kauffman et Guérineau dans leur cabinet de pédiatrie, et j'ai exercé en médecine libérale à Thonon jusqu'au mois de septembre 2023.

Parallèlement, j'ai travaillé dans les hôpitaux, d'abord à la maternité d'Evian jusqu'à sa fermeture en 2004, puis dans le service de pédiatrie de l'hôpital de Thonon comme Praticien Hospitalier à temps partiel jusqu'en 2016.

Depuis 2020, je collabore également dans l'unité enfants adolescents de rééducation de la MGEN d'Evian.

Je suis très heureux de rejoindre l'équipe du Centre de Santé Communal de Bons qui sera sans doute ma dernière aventure professionnelle !

**DOCTEUR GEORGES-HENRI SCHREIBER**

J'ai fait mes études de médecine à Grenoble en pédiatrie, pneumologie, cardiologie, médecine interne, gynécologie-obstétrique, orthopédie, chirurgie viscérale, gériatrie, allergologie, etc.

Puis, j'ai réalisé mon internat à Thonon-les-Bains. Mon sujet de thèse de médecine portait sur « L'organisation gérontologique de la ville de Thonon-les-Bains » sous les Présidences de M. Georges Pianta (maire de Thonon-les-Bains) et du Professeur Hugonot (chef de service de Gériatrie du CHU de Grenoble).

Je me suis ensuite installé comme médecin généraliste à Annemasse au début de l'année 1980, puis, par la suite,

comme spécialiste en médecine générale et immuno-allergologue, attaché aux HUG de Genève, service de médecine interne et immunologie-allergologie.

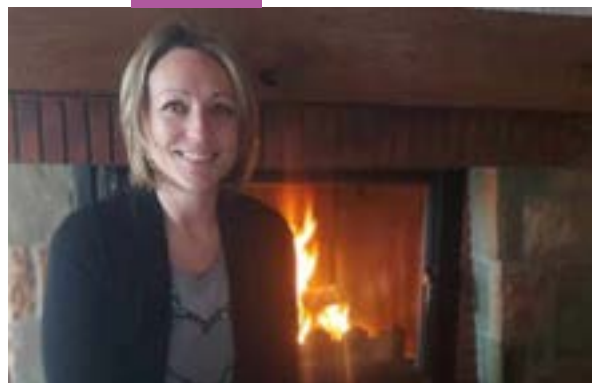
Depuis novembre 2023 j'ai intégré le premier Centre de santé communal en Haute-Savoie, créé sous l'impulsion de la mairie de Bons-en-Chablais et de son maire, Olivier Jacquier.

**MÉLANIE BELLANGER**

Aide-soignante, assistante maternelle agréée puis assistante médicale en cardiologie, j'ai toujours été portée par le « prendre soin des autres ».

Proche de la population, le Centre de santé communal m'a attirée pour les services qu'il propose.

Originaire de Bons-en-Chablais, j'ai à cœur de pouvoir m'investir pour la commune, avec les compétences et le savoir-faire que je peux apporter.



ACTUALITÉS



DÉPART DU DOCTEUR JEAN-LUC TROUVÉ

Après beaucoup d'implication dans mon nouveau projet de médecin généraliste au Centre Communal de Bons-en-Chablais, activité exercée dès l'ouverture du Centre début Novembre 2023, je suis dans l'obligation d'arrêter brutalement mes activités pour des raisons de santé.

Je le regrette beaucoup, l'exercice au sein du centre correspondait à mes souhaits après un arrêt d'activité pour retraite en juin 2019.

Je m'en excuse auprès des patients que j'ai pu rencontrer et tiens à remercier l'ensemble de l'équipe pour son soutien.

Dr Jean-Luc Trouvé



LOGER NOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE DEMAIN

Comment améliorer l'attractivité de notre territoire pour les professionnels de santé de demain ? Voici une question à laquelle la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Bas-Chablais cherche des solutions.

La CPTS du Bas-Chablais est une organisation conçue à l'initiative d'un groupe de professionnels de santé libéraux exerçant sur le territoire du Bas-Chablais. A ce jour, la CPTS comptabilise 128 professionnels de santé adhérents. Pour répondre aux problématiques spécifiques de notre territoire, des groupes de travail se réunissent régulièrement dont un au sujet de l'attractivité de notre territoire.

En effet, la réalité du terrain est connue de tous : le manque de différents professionnels de santé sur notre territoire (médecins, kinésithérapeutes, orthophonistes, etc). Comment essayer d'y remédier ? Parmi nos idées, nous souhaitons favoriser et rendre possible la venue de stagiaires. Le constat est simple avec de nombreux freins à la venue de stagiaires dans le Bas-Chablais : la difficulté pour trouver une location mais aussi le coût de la location. Les stagiaires en santé ne sont pas rémunérés pour leur stage à l'exception des internes en médecine.

Pourtant, lorsqu'un étudiant effectue un stage dans une région, il y a plus de chances que cet étudiant

reste ensuite sur le territoire. S'il est bien accueilli, bien logé, l'étudiant commencera à faire son réseau et aura tendance à rester sur place à la fin de ses études. C'est pour cette raison que la CPTS recherche des logements disponibles à la location pour ces étudiants en santé.

De plus, la CPTS financera à hauteur de 150 euros la location mensuelle de quelques appartements pour les étudiants en santé durant leur stage afin d'attirer de futurs stagiaires.

Vous disposez d'un logement à la location sur notre territoire ? Vous souhaitez le mettre à disposition d'étudiants en santé ?

Merci de vous mettre en lien directement avec la CPTS.



CONTACTS

contact@cpts-bas-chablais.fr
cpts-bas-chablais.fr

A ce jour, la commune de Bons loue 5 logements à des internes en médecine.

ACTUALITÉS



LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes se dérouleront le 9 juin en France.

C'est lors du deuxième dimanche de juin que vous êtes appelé à vous rendre aux urnes pour désigner vos députés européens.

Cette élection au suffrage universel direct se déroule à la proportionnelle sur un seul tour.

Les députés européens représentent les citoyens de l'Union. Leur rôle est de voter les textes, en lien avec les institutions européennes. Ils votent également le budget de l'Union européenne et exercent un pouvoir de contrôle sur les autres organismes.

La France disposera de 81 sièges au Parlement européen.

POURQUOI VOTRE VOTE COMPTE ?

C'est un moment unique qui nous permet à tous de décider collectivement de l'avenir de l'Union européenne. Voter est toujours important, que ce soit au niveau local, national ou européen. Il s'agit d'une excellente occasion de donner votre avis sur les sujets qui vous intéressent.

On oublie parfois à quel point le résultat des élections européennes a des incidences sur un grand nombre de

personnes. Le Parlement européen adopte des lois qui concernent tout le monde : les grands pays comme les petites collectivités, les entreprises puissantes comme les jeunes pousses, au niveau mondial comme au niveau local.

La législation de l'UE répond à la plupart des priorités de la population : environnement, sécurité, migrations, politiques sociales, droits des consommateurs, économie, état de droit et bien d'autres domaines encore. Aujourd'hui, chaque sujet important à l'échelon national a également un angle européen.

VOS BUREAUX DE VOTES

Le bureau n°1, et le bureau n°4 sont situés à la salle des fêtes.

Le bureau n°2 est situé à Brens.

Le bureau n°3 est situé à l'école de Saint-Didier.

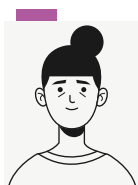
Ils seront ouverts de 8h à 18h.

ACTUALITÉS

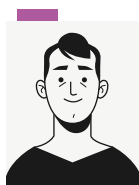


DU CÔTÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

“ PLUSIEURS AGENTS ONT REJOINT NOTRE COLLECTIVITÉ POUR NOUS APPORTER LEURS COMPÉTENCES ET LEUR VISION DU SERVICE PUBLIC. NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE. ”



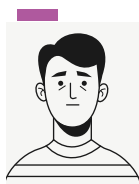
Mélanie BELLANGER
Assistante médicale



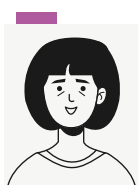
Claude LOMBARD
Pédiatre



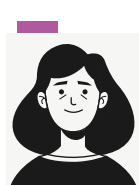
Alexis MOUTHON
Généraliste



Georges-Henri SCHREIBER
Généraliste / allergologue



Monique EUDES - CADOUX
Généraliste



Sarah DA SILVA
Agent France Services



Myriam BOULLIF
Agent France Services



Margaux THEANO
Secrétaire Médicale

RECENSEMENT DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Si vous êtes Suisse ou binational et que vous exercez votre activité professionnelle dans le Canton de Genève, PENSEZ A VOUS FAIRE RECENSER !

Le calcul de la compensation financière genevoise reversée chaque année à notre commune ne nécessite que le recensement en Mairie des frontaliers suisses et doubles nationaux.

Le recensement des frontaliers titulaires d'un permis G est effectué directement par l'Office cantonal de la population et des migrations, organisme genevois qui délivre lui-même les permis G.

Si vous ne vous êtes pas encore fait connaître, veuillez vous présenter à l'accueil de la mairie avec votre Carte d'Identité ou votre Passeport, le nom et l'adresse de votre employeur ou remplir le formulaire disponible sur www.bons-en-chablais.fr.

Il est important de préciser que ce recensement n'a aucun impact sur votre imposition.

Le Canton de Genève octroie chaque année une compensation financière aux communes françaises dans lesquelles vivent des travailleurs frontaliers.

Les sommes versées sont calculées en fonction du nombre de frontaliers qui y résident. Plus le nombre de frontaliers est important, plus la somme augmente. Les fonds frontaliers sont primordiaux pour notre ville car ils permettent d'investir dans la création d'équipements publics qui sont les vôtres : voirie, école, route, santé, culture !

Cela représente 23% des recettes réelles de fonctionnement de la commune, soit **1 763 633 €** en 2023.



ACTUALITÉS



DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA POLICE MUNICIPALE

Depuis la mi-février, le service de Police Municipale de la ville de Bons-en-Chablais a emménagé dans de nouveaux locaux dont l'entrée est située rue de la Praly, à l'arrière de la mairie, anciennement salle du Léman.

“ CES NOUVEAUX LOCAUX ENTièrement RÉAMÉNAGÉS SONT LE SIGNE DE L'ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ ENVERS LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES CITOYENS. ”

Ils offrent non seulement une accessibilité améliorée pour les habitants, mais aussi une meilleure disposition et un espace plus grand afin que nos agents puissent mieux collaborer et coordonner leurs efforts pour garantir votre sécurité.



ACTUALITÉS



FRANCE SERVICES

“ DANS LE COURANT DU MOIS DE MAI, UN NOUVEL ESPACE D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, EN COURS DE LABÉLISATION, OUVRIRA SES PORTES ”

FRANCE SERVICES, C'EST QUOI ?

Ce dispositif lancé par l'Etat en 2019 a été créé pour rapprocher les services publics des habitants et leur proposer un accompagnement dans leurs démarches administratives. La France compte près de 2700 espaces sur l'ensemble du territoire et 96 devraient être labellisés cette année. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique, les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique et gratuit.



POURQUOI LA COMMUNE A SOUHAITÉ PROPOSER CE NOUVEAU SERVICE ?

Pour la municipalité, de nombreux citoyens se trouvent aujourd'hui en difficulté avec les démarches administratives. Il est devenu très compliqué d'avoir un interlocuteur direct lorsque l'on se trouve face à une difficulté pour remplir un dossier de retraite, ouvrir ses droits aux prestations sociales de la CAF, rédiger sa déclaration d'impôts ou encore réaliser une inscription à France Travail, etc. À une époque où il est difficile de préserver le service public de proximité et où de nombreux concitoyens subissent la fracture numérique, France Services est apparu comme la meilleure option pour répondre à ces enjeux. Il faut aussi noter que la

proximité est au cœur de la réussite d'un tel service qui doit être accessible à tous, à 20 minutes maximum des usagers. Ce nouveau France Services viendra ainsi compléter l'offre du territoire en plus de l'espace ouvert à Thonon-les-Bains, à Gaillard et celui en projet à Douvaine ».



VOICI QUELQUES EXEMPLES POUR LESQUELS LES AGENTS FRANCE SERVICES VOUS ACCOMPAGNERONT :

- je déclare mes revenus
- j'effectue ma pré-demande de permis de conduire, carte grise, carte d'identité ou passeport
- je demande une aide (allocation logement, RSA, prime d'activité, etc.)
- j'ai besoin d'un accès internet pour ma recherche d'emploi
- je fais ma demande de remboursement de mes soins
- je prépare ma retraite
- je fais face à un litige ou un conflit
- j'attends un enfant

ACTUALITÉS



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



QUEL FONCTIONNEMENT DU FRANCE SERVICES DE BON-EN-CHABLAIS ?

Il a été choisi d'implanter ce service au sein de la mairie, centrale et identifiée par l'ensemble des habitants. Ce sont deux agents qui vous accueilleront aux horaires affichés en mairie et qui vous accompagneront sur vos démarches du quotidien, dès lors qu'elles sont intégrées dans le panel France Services. Les prises de rendez-vous se feront par téléphone au 04 23 32 31 10. Il sera également possible de vous présenter directement à l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous ou pour une prise en charge directe si les créneaux libres le permettent.



“ DEPUIS JANVIER 2024, LE DISPOSITIF INTÈGRE ÉGALEMENT UN ACCOMPAGNEMENT CONCERNANT « MA PRIME RÉNOV », « MA PRIME ADAPT » ET LE « CHÈQUE ENERGIE ». ”

LES PRISES DE RENDEZ-VOUS

Par téléphone au 04 23 32 31 10.

Il sera également possible de vous présenter directement à l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous ou pour une prise en charge directe si les créneaux libres le permettent.

PETITE ENFANCE JEUNESSE



INSCRIPTION À L'ÉCOLE



LA CAMPAGNE
D'INSCRIPTION À
L'ÉCOLE S'EST TERMINÉE
LE 31 MARS 2024



SI VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT EN COURS D'ANNÉE

- se référer à la procédure ci-dessous
- fournir le certificat de radiation délivré par l'école fréquentée précédemment

L'INSCRIPTION SCOLAIRE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CONCERNE

- Les enfants nés en 2021 (1^{ère} année de maternelle en septembre 2024)
- Les enfants nouvellement arrivés sur la commune

COMMENT INSCRIRE SON ENFANT À L'ÉCOLE ?

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT
Pour les enfants nés en 2021

INSCRIPTION EN MAIRIE (service éducation)
Merci de venir avec les pièces déjà imprimées.

1. Dossier d'inscription

Formulaire à compléter, disponible sur le site internet de la commune.

2. Pièces à fournir

- pièce d'identité des responsables légaux
- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- livret de famille
- cas échéant : jugement de séparation

ADMISSION À L'ÉCOLE

1. L'admission se fait auprès du directeur décole sur rendez-vous

2. Pièces à fournir

Dossier contitué au mairie auprès du service éducation
- copie de toutes les vaccinations



ET POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE ?

L'admission au restaurant scolaire s'effectue sur le Portail Famille accessible depuis le site Internet de la commune .

La campagne d'inscription 2024/2025 est ouverte jusqu'au 30 juin 2024. Toutes les informations concernant l'activation du Portail Famille ainsi que le tutoriel d'utilisation sont disponibles sur le site de la commune.

CONTACTS

Service Éducation : 04 50 82 08 04
education@bons-en-chablais.fr

École publique élémentaire : 04 50 39 40 94

bons-en-chablais.fr



PETITE ENFANCE JEUNESSE



LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) intercommunal de Bons-en-Chablais, Ballaison et Douvaine a différentes missions.

IL ACCOMPAGNE LES PARENTS ET LES FUTURS PARENTS DANS :

- la recherche d'un mode d'accueil
- les démarches relatives à l'embauche d'un(e) professionnel(le) de l'accueil individuel (assistant(e) maternel(le)/garde à domicile)
- une difficulté liée au contrat de travail ou d'accueil de l'enfant
- leur rôle de particulier employeur

IL PROPOSE DES ACTIONS

AUX PROFESSIONNEL(LE)S DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL, ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) ET GARDE À DOMICILE :

- temps d'accueil collectif avec les enfants (temps de jeu)
- espace d'échanges sur les pratiques professionnelles

- partage de réflexions, questionnements connaissances autour des besoins et du développement du jeune enfant
- accompagnement lors d'une difficulté liée au contrat de travail ou d'accueil de l'enfant et de sa famille
- aide au départ en formation continue dans le cadre du droit individuel à la formation
- réunions et conférences thématiques en lien avec la profession
- prêt d'ouvrages professionnels

RENSEIGNEMENTS OU RDV

rpe@ville-douvaine.fr
07 79 49 52 15

PETITE ENFANCE JEUNESSE



ACTUALITÉS DE LA FOL 74



PRÉSENTATION

M. Steven RAMELIJAONA, Directeur de l'accueil de loisirs depuis novembre 2023.

Originaire de Lyon, je réside depuis maintenant 4 ans sur la commune de Thonon-les-Bains, et je suis ravi de découvrir Bons-en-Chablais ainsi que son accueil de loisirs.

De nature sportive, j'aime relever de nouveaux défis et la direction de l'accueil est un nouveau challenge.

Enfin, je suis content de découvrir chaque jour les personnes fréquentant la structure, enfants comme familles.

VACANCES HIVER 2024

Les vacances d'hiver 2024 se terminent, ces deux semaines à l'accueil de loisirs ont été pleinement enrichissantes. Nous avons accueilli les enfants sur deux sites : à l'école maternelle pour les moins de 6 ans et à l'école élémentaire pour les plus de 6 ans.

Durant ces vacances, les enfants ont pu voyager à travers le Canada, les Etats-Unis et le Mexique grâce à l'imagination débordante de l'équipe pédagogique qui a proposé tout au long de ces semaines des activités en lien avec ces pays. En voici quelques clichés !

Le vendredi 1^{er} mars 2024, le groupe des 9-12 ans a eu la chance de réaliser une rencontre avec les centres de La Bergue, Passy et Archamps et permettant ainsi une rencontre dans la bonne humeur et un partage riche, tout cela à la salle des fêtes de Bons-en-Chablais !



PETITE ENFANCE JEUNESSE



PROJET 2024

CARNAVAL 2024

Le samedi 6 avril 2024 a eu lieu le fameux carnaval de Bons-en-Chablais, l'accueil de loisirs y a participé en proposant un dragon réalisé par les enfants de l'école de Bons en collaboration avec l'école élémentaire : primaire et maternelle de Bons-en-Chablais.

LES ANIMATIONS D'ÉTÉ 2024

Après une première expérience en 2023, il a semblé pertinent de remettre en place des actions pour cet été, la première date choisie est le samedi 25 mai 2024 à partir de 14h00.

En partenariat avec le Sou des écoles, plusieurs animations ainsi qu'une buvette seront proposées aux habitants de la commune. Le lieu vous sera communiqué très prochainement.

MINI CAMPS ÉTÉ 2024

Cette année, l'accueil de loisirs proposera pour les 9-12 ans plusieurs Mini Camps :

- 1 mini camp en itinérance sous tente dans le Chablais à Vélo pour 4 nuits et 5 jours
- 1 camp au Grand Bornand pendant le festival au bonheur des mômes.



CONTACTS

167 rue de l'église
74890 Bons-en-Chablais

LE SECRÉTARIAT

Emilie DELLANEGRA
04 50 39 41 76

bonsinfos@fol74.org

Accueil physique uniquement sur RDV.

PERISCOLAIRE MATERNELLE

07 54 38 93 27

PERISCOLAIRE PRIMAIRE

07 54 38 92 04

Merci de ne pas laisser de messages
ils ne seront pas consultés.

LES HORAIRES DU SECRÉTARIAT

PÉRIODE SCOLAIRE

Lundi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Mardi : de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Mercredi : de 7h30 à 11h30 et de 13h à 17h

Jeudi : de 13h à 16h

Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRE

Lundi : de 9h à 12h et de 13h à 17h

Mardi : de 9h à 12h et de 13h à 17h

Mercredi : de 9h à 12h et de 13h à 17h

Jeudi : de 9h à 12h et de 13h à 17h

Vendredi de 9h à 12h

PETITE ENFANCE JEUNESSE



ACTUALITÉS DE LA MJC



50 ANS DE LA MJC CHABLAIS

1974 / 2024 : la MJC Chablais fête ses 50 ans cette année ! C'est une année très importante pour notre structure, puisqu'elle fête cette année son cinquantième anniversaire. Créée en février 1974 à Douvaine sous l'appellation « Maison des Jeunes et de la Culture, des Arts et des Loisirs de Douvaine », elle devient « MJC de Douvaine » en 1976, affiliée à la Fédération Régionale des MJC, puis « MJC Chablais » en 2010 pour marquer l'intercommunalité entre plusieurs communes.

Depuis le 1^{er} septembre 2023, la MJC Chablais est soutenue par les communes de Ballaison, Bons en Chablais, Douvaine, Loisin et Massongy, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs.

Tout au long de l'année 2024 nous ne manquerons pas de rappeler cet anniversaire, avec la conception d'un logo « spécifique anniversaire », mais aussi à travers toutes nos actions, projets ou évènements.

SAMEDI 1^{ER} JUIN 2024 - 10H-19H 2 AV. DU STADE DOUVAINE

Venez fêtez ce bel anniversaire avec nous ! Le programme précis de la journée est encore en cours d'élaboration au moment où nous écrivons ces lignes mais une chose est sûre, il y en aura pour tous les âges et tous les goûts et la participation sera gratuite ! Démonstrations, initiation, musique, jeux, spectacles, expositions, petite restauration, etc ! Toutes les personnes qui ont fait et font encore la vivacité de l'association seront présentes pour partager ce moment convivial avec tous les habitants.

LES RENDEZ-VOUS DU SAMEDI

Nous proposons des ateliers parents-enfants et des ateliers adultes sur différentes thématiques tout au long de l'année. Vous trouverez la programmation complète et les tarifs sur notre brochure d'activité et notre site internet.

Les prochains RDV : self défense féminin le samedi 4 mai 2024 à la MJC - 14h-16h30. Qi Gong adultes le samedi 8 juin 2024 à la MJC - 9h-12h.



CINÉMAS PLEIN-AIR

VENDREDI 28 JUIN 2024 DÈS 19H PLACE DE LA COLOMBIÈRE BON EN CHABLAIS

Projection de Cinéma en plein air (film à définir) à la nuit tombée

En amont de la projection : démonstrations et initiations de capoeira et de hip-hop avec les associations Filhos de Angola et Break Spirit Crew.

Buvette et petite restauration sur place.

PETITE ENFANCE JEUNESSE



VENDREDI 5 JUILLET 2024 DÈS 19H

PARC DU CHÂTEAU DE THÉNIÈRES À BALLAISON

Projection de Cinéma en plein air à la nuit tombée : film «Le Chêne»

En amont de la projection : ateliers natures animés par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'environnement) autour de l'arbre et de ses habitants. Buvette et petite restauration sur place.

PROJETS CULTURELS

La Compagnie des Gens d'ici en partenariat avec la MJC Chablais et avec le soutien de la municipalité proposera un projet culturel dès le printemps 2024. Dans le quartier des Prés Riants, mais aussi au cœur du quartier des Prés de la Colombière, plusieurs actions seront proposées aux habitants :

- Ateliers d'écriture, de théâtre et d'arts plastiques
- Création d'un spectacle avec les habitants
- Représentation d'un spectacle professionnel

L'ensemble de ces actions sera gratuit et ouvert à tout public.

Plus d'informations à venir sur les différentes dates et lieux d'interventions.

ALJ : ACTIVITÉS LOISIRS JEUNES

L'ALJ, secteur jeunesse de la MJC Chablais, ouvrira les inscriptions aux stages d'été le samedi 8 juin 2023, de 9h30 à 12h au Méli-Mélo à Bons-en-Chablais.

Le programme d'animation paraîtra le mardi 4 juin.

Retrouvez le détail des informations sur le site internet de la MJC Chablais : mjc-chablais.com, rubrique ESPACE JEUNES.



Vous pouvez également vous inscrire à la newsletter de l'ALJ et être averti des sorties de programmes et des événements que nous vous proposons.

Contact : aljeunes@mjc-chablais.com ou 06 41 71 73 96

ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES

Dans le cadre du temps périscolaire de fin de journée, de 16h15 à 17h30, la MJC propose depuis de nombreuses années des activités péri-éducatives aux enfants du CP au CM2, tous les soirs de la semaine, à l'école élémentaire publique.

Pour la rentrée 2024/2025 et afin de répondre aux attentes des enfants et des familles, nous allons renouveler nos propositions de découvertes. Vous pourrez retrouver les activités dessin, cirque, graff, créativ'kids, hip-hop, capoeira, défis sportifs et peut-être une ou deux nouveautés.

Pour rappel, le concept des activités péri-éducatives est soutenu par la municipalité de Bons en Chablais. Tout en répondant à un besoin de garde après l'école il permet la découverte de nouvelles pratiques artistiques et sportives, à travers des activités variées encadrées par des professionnels. Le principe est de découvrir une activité durant un trimestre et d'en changer à chaque période. Celles et ceux qui sont vraiment intéressés par une discipline peuvent s'inscrire ensuite, à l'année, auprès des associations locales qui la proposent.

La plaquette d'informations (activités, fonctionnement, bulletin d'inscription...) sera distribuée courant juin à tous les élèves de l'école élémentaire, ainsi qu'à ceux des grandes sections de maternelles.

Les inscriptions débuteront le lundi 1er juillet 2024 dès 15h, soit en ligne sur l'espace GoAsso de la MJC, soit lors d'une première permanence le même jour au Méli-Mélo de 15h à 19h.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler le secrétariat de la MJC au 04 50 94 18 94.

INFORMATIONS

mjc-chablais.com
04 50 94 18 94

FOCUS



LES SERVICES TECHNIQUES

Ces agents sont au cœur de l'activité de la commune, un service de proximité, auprès et au service des usagers. Vous les voyez quotidiennement, mais connaissez-vous réellement leurs missions ?

LES AGENTS DE CE SERVICE SONT PRINCIPALEMENT RÉPARTIS EN DEUX CORPS DE MÉTIER :

LES ÉQUIPES VOIRIE

8 agents qui interviennent sur la propreté urbaine ; le déneigement, le débroussaillage et le fauchage des abords des rues communales, le fleurissement, la réalisation des marquages au sol, les arrêtés de circulation et de stationnement, l'entretien du mobilier urbain, les changements de panneaux de signalisation, le ramassage des ordures ménagères déposés devant les Points d'Apports Volontaire. Ils sont en charge de l'entretien de 53 Kilomètres de voirie communale !

Ils gèrent également les espaces verts de la commune : taillage, élagage, tonte, désherbage, entretien des fossés, des 3 cimetières.

LES ÉQUIPES BÂTIMENTS

4 agents qui s'occupent principalement de l'entretien et la maintenance des 30 bâtiments communaux : école primaire et élémentaire, médiathèque, centre de santé, école de musique, salle des fêtes, mairie, les 3 églises... Ils sont également à la manette sur les nombreuses animations mises en place par les associations et la commune et sur le marché hebdomadaire : montage et démontage des installations, logistique, nettoyage...

Ce service coordonne également, auprès des élus les grands projets d'infrastructure de la Ville : le réseau de pistes cyclables, la réalisation d'espaces verts, de zones de stationnement...

Au total c'est une équipe de 12 agents, coordonnée par un directeur, un directeur adjoint et une assistante administrative au service des Bonsoises et des Bonsois. Bref, des agents motivés, mobilisés et à votre écoute !

Installation d'un ascenseur à l'école



EN QUELQUES CHIFFRES

LES SERVICES TECHNIQUES RÉALISENT LE TRAITEMENT ET LA GESTION DE

250 arrêtés de voirie par an (Interdiction de stationner, alternat, route barrée, etc.)

180 DT/DICT par an (Demande de travaux sur les voiries communales par les particuliers pour raccordement EU, EP, AEP, FT, Enedis etc.)

TRAVAUX



LES TRAVAUX RÉALISÉS



Pose des containers pour associations



Sécurisation de l'avenue de Mont Boisy par pose de glissières bois/métal



Pose de l'ascenseur école pour PMR



Sécurisation de la Rue de la Plaffe



FOCUS



LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

UN PAV, C'EST QUOI ?

Les Points d'Apports Volontaires sont des bacs enterrés ou semi enterrés permettant le dépôt des ordures ménagères, du tri sélectif et du verre. Ils sont mis en place à proximité des programmes de logements collectifs récents. Thonon Agglomération, en charge de la compétence, collecte les déchets, assure la pose de ces PAV et la collecte des bacs. En revanche, l'entretien des abords et notamment le ramassage des dépôts sauvage à proximité est assuré par les services de la commune.



LISTE DES PAV EN SERVICE

Chemin de la Boutassière, rue de la Praly, rue de Chez Moachon, rue de la Scie et 2 dans la ZAC des Prés de la Colombière.



UNE DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE GRATUITE

est à disposition dans la zone des Bracots.
Contact : 04 50 39 46 86

Horaires d'ouverture de la déchetterie du 1^{er} avril au 30 septembre :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi :
8h00-11h45 | 13h30-17h30

Fermée le mercredi, dimanche et jours fériés

Horaires d'ouverture de la déchetterie du 1^{er} octobre au 31 mars :

Du lundi au samedi : 8h15-11h45 | 13h15-17h00
Fermée le mercredi, dimanche et jours fériés

POUR INFORMATION

Une redevance forfaitaire d'un montant de 150 € sera due par les auteurs des dépôts de déchets sur la voie publique. Cette somme correspondant aux frais engagés par la collectivité pour évacuer ces déchets de façon conforme.

De plus, toute personne responsable de la constitution d'un dépôt sauvage est passible d'une amende de 135 € comme le prévoit l'article R 634-2 du code pénal.

PHILIPPE DOMBRAT : CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA VOIRE - MOBILITÉ.



« Toutes ces missions représentent une charge de travail importante au quotidien. Les agents pourraient être soulagés de certaines de ces tâches notamment le nettoyage trop fréquent des dépôts sauvages.

La collecte des déchets est à la charge de Thonon Agglomération mais le ramassage des dépôts aux pieds des PAV (point d'apports volontaires) est à la charge de la commune et donc des agents des services techniques. Cela représente une équipe de 2 agents, 3 fois par semaine. Il en va de même pour les dépôts sauvages dans les hameaux, squares, chemins forestiers et champs dans lesquels régulièrement des déchets sont déposés.

Nous vivons en société et cela implique des règles de vie et le respect d'autrui. »



CADRE DE VIE



LES ACTIONS DU CCAS

À Noël, nos aînés de plus de 75 ans se sont vu offrir un sac garni de nos produits locaux distribués par nos bénévoles place de la Colomnière.

Nous tenons à remercier les entreprises qui ont participé à la confection de ce sac :

La société **Provendi** et les **2 Marmottes** de la zone des Bracots ainsi que **Le fournil de Langin**.

Nous tenions également à remercier M. Bosson et son orgue de barbarie pour sa prestation.

En fin d'année 2023, le CCAS a fêté l'anniversaire d'un centenaire : Monsieur André HEIDET, né le 20 décembre 1923 entouré de sa famille.

Et pour commencer en beauté l'année 2024, nous avons offert la traditionnelle galette aux aînés à la salle des fêtes avec la participation d'Elodie Genoud, accordéoniste.

Les résidents de l'EHPAD ont également reçu leur colis de Noël accompagné de la galette.



ATELIERS REMUE- MÉNINGES



Ludo Labo vous propose en partenariat avec le CCAS des ateliers Remue-méninges, tous les mardis à 10h à partir du 14 mai 2024 jusqu'au 18 juin 2024 dans la salle des associations, (Salle des Fêtes).

Gratuit, renseignements et inscriptions au 07 490 490 02

CADRE DE VIE



SERVICE DE BROYAGE À DOMICILE

INSCRIVEZ-VOUS DÈS À PRÉSENT !

Les équipes de broyage des végétaux à domicile ont repris du service dès le 12 février dans l'agglomération. Vous souhaitez limiter vos déplacements à la déchetterie et profiter des bienfaits d'un broyat-maison ? Inscrivez-vous dès maintenant pour bénéficier de ce service.

Celui-ci est entièrement gratuit pour les particuliers, pour tout volume de branchages compris entre 2m³ et 25 m³. Il s'accompagne en outre d'une dimension sociale puisque les prestations de broyage sont assurées par du personnel de Chablais Insertion et du LIEN (Léman Initiative Emploi Nature).

Plus d'informations et inscriptions
thononaglo.fr – Tél 04 50 31 25 00

L'INFO EN +

Chaque année, entre 6 000 et 7 000 tonnes de déchets verts sont déposés dans les déchetteries intercommunales. Or les végétaux - comme les déchets de cuisine - sont 100 % recyclables à la maison grâce au compostage, au paillage et au jardinage au naturel.

NOUVELLES RUES À BONSEN-CHABLAIS



Depuis la loi du 21 février 2022, loi dite « 3 DS », il appartient à toutes les communes de numéroté et dénommer toutes les voies sur leur territoire, permettant ainsi de faciliter l'acheminement des secours, des colis et le déploiement de la fibre optique notamment.

La commune est en cours de travail sur ce dossier et c'est pour l'instant 15 voies qui ont été nommées entre octobre 2023 et février 2024.

Les deux dernières sont la Ruelle du Petit Apollon, située au niveau du numéro 176 de la rue des Charmottes d'en bas et l'Impasse du Petit Nacré, au niveau du numéro 160 de la rue des Vignes, deux noms de papillons du Chablais.

UN GRAND MERCI À LA SOCIÉTÉ SIPE

La SIPE : Société d'Installation et de Production d'Énergie, établie à Thonon-les-Bains et spécialisée dans le secteur d'activité de la production d'électricité nous a généreusement prêté des groupes électrogènes pour la Foire de la Saint-Martin.

À ce titre, toute l'équipe municipale et les services de la mairie tenaient à présenter tous leurs remerciements à la société SIPE, son dirigeant et ses employés pour leur soutien à notre traditionnel évènement d'automne. Nous sommes très sensibles à ce geste par lequel elle nous a apporté une aide précieuse avec des groupes électrogènes qui ont fonctionné toute la journée.

CADRE DE VIE



RÉUNION PUBLIQUE SÉCURISATION DES ÉCOLES



Depuis de nombreux mois, des blocs de béton ont été positionnés rue de l'Avenir, aux abords de l'école primaire, afin d'empêcher les installations illicites de caravanes sur le parvis. Les parents d'élèves, même s'ils comprennent l'enjeu et la raison de ces fermetures de rues, ont interpellé les élus sur le manque de stationnements aux abords des écoles et sur les difficultés que cela entraîne pour déposer leurs enfants. La commune a donc initié une phase de concertation avec les principaux acteurs : associations de parents d'élèves, directeur de l'école, riverains, EHPAD, club de football AGB. **Ce travail a permis de faire émerger une proposition permettant de redonner du stationnement sur le secteur et de proposer un réaménagement global du parvis de l'école, pacifié et sécurisé pour les enfants et les familles.** Claire Sourisse, adjointe au maire en charge de l'éducation et Philippe Dombrot, conseiller municipal délégué à la voirie et aux mobilités, ont présenté les grands principes de ces aménagements.

Le parking en face de l'école va être rouvert et réservé aux professionnels du secteur sur les heures de fonctionnement de l'école : enseignants, personnels

scolaires et périscolaires, salariés de l'EHPAD. Il sera doté d'un dispositif empêchant l'installation de caravanes. Cela concernera une quarantaine de places, ce qui libérera pour les parents un nombre de places similaires sur le bas du parking de la salle des fêtes. Alors pourquoi ne pas permettre aux parents de se stationner sur ce parking rouvert ? La raison en est simple, la voie d'accès, rue de l'Avenir en venant de la rue de la Scie, comporte un virage très étroit avec peu de visibilité et la commune ne souhaite pas ramener des flux de véhicules qui pourraient générer d'éventuels accidents.

Par ailleurs, les parents nous ayant alerté sur la dangerosité du croisement des rues du Chatelard et de la rue de l'Avenir (sortie parking de la salle des fêtes), la commune va également installer une zone en « pépité » sur cet îlot, avec un marquage au sol rappelant la proximité de l'école et la zone 30. Les cheminements piétons seront également retravaillés par un marquage au sol sur l'ensemble du parking de la salle des fêtes. **Ce schéma de fonctionnement permettra aux parents comme aux professionnels de stationner à proximité de l'école dans des conditions de sécurité adéquates.** Ce principe de circulation sera fonctionnel à la rentrée scolaire de septembre 2024.

En parallèle, la commune a proposé un groupe de travail associant élus, parents d'élèves, école et service de la ville pour travailler sur les usages futurs du parvis qui restera donc entièrement piéton. **L'objectif est de construire un projet partagé et concerté pour que les enfants et les familles puissent déterminer ce qui sera mis en place sur cet espace à vocation de loisirs :** piste d'athlétisme, jardins partagés, bancs, plantation d'arbres, etc. Celui-ci se réunira dans les semaines qui viennent avec pour objectif d'avoir un projet finalisé fin 2024.

Les échanges ont été nourris sur ces sujets et au terme de la réunion, chacun a compris qu'il était difficile de concilier l'ensemble des intérêts, parfois divergents, mais au final tout le monde a reconnu que ce projet proposait une nette amélioration par rapport à la situation actuelle et apporterait une plus grande qualité d'usage pour les enfants et les familles.

CADRE DE VIE



RETOUR SUR LA RÉUNION PUBLIQUE ZAE DES BRACOTS



Le jeudi 7 mars, les entreprises de la ZAE les Bracots étaient conviées à une réunion publique pour faire le point sur l'installation du dispositif qui va être installé à l'entrée de la zone. Celui-ci permettra un meilleur contrôle des accès et empêchera, à l'avenir, les installations illicites de caravanes.

Ce dispositif est très attendu par les entreprises et leurs salariés qui ont subi ces dernières années de multiples installations illicites, avec un impact important sur le fonctionnement de la zone : nombreuses dégradations, activité économique, circulations et livraisons perturbées, etc.

Claude Manillier, maire de Perrignier et vice-président à Thonon Agglomération en charge de la stratégie du développement et de l'innovation économique, a présenté l'ensemble du dispositif. Les travaux ont débuté le 31 mars

et se termineront début juillet. C'est un investissement important pour l'agglomération, avec un coût total de 281 800 euros, qui permettra à cette zone d'activité majeure du territoire de fonctionner dans les meilleures conditions.

Olivier Jacquier, Maire de Bons-en-Chablais a ensuite proposé aux entreprises un échange sur les sens de circulations provisoires mis en place pour tenter d'empêcher les installations de caravanes sur le site, notamment en passant certaines voiries en sens unique, visant à ramener plus de circulation sur la rue des Tanières et la rue des Fougères. Au terme des discussions, il a été conjointement convenu de ne laisser que certaines rues du fond de la ZAE en sens unique durant les travaux (voir plan ci-dessous) et qu'une fois le dispositif fonctionnel, l'ensemble des voiries concernées par ces changements seront remises en double sens.



RÉUNION PUBLIQUE «MI-MANDAT»



Le mardi 18 juin, à 19h, à la salle des fêtes, le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale vous convient à une réunion d'échanges autour du bilan à mi-mandat et des engagements restant à réaliser jusqu'en 2026 : éducation, cadre de vie, aménagement urbain, sport, culture sécurité... Venez échanger sur l'ensemble de ces sujets avec les élus de la commune. Votre avis compte, partagez-le !

VIE ÉCONOMIQUE



INSTALLATION D'UN BAR À JEUX



“ LE BAR A OUVERT SES PORTES
AVEC UNE INAUGURATION LE
VENDREDI 29 MARS À 18H ”

POURRIEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER VOTRE FUTURE ACTIVITÉ ?

Ô P'tit Bonheur la Chance est un bar ludique (ou plus souvent appelé bar à jeux). La partie bar proposera une grande majorité de produits locaux (brasseries locales, sodas locaux, jus de fruits locaux, fromages et charcuteries locaux... etc.) Une sélection de 200 jeux sera proposée dans la ludothèque du bar avec libre accès (à condition de consommer sur place). Une possibilité de repartir avec un jeu que vous avez apprécié sera également possible puisque le bar à jeux proposera une sélection de jeux à la vente.

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS CE PROJET MÛRISSAIT-IL ? QUELLES ÉTAIENT VOS MOTIVATIONS PRINCIPALES EN MONTANT CE PROJET ?

Cela fait plusieurs années que je mûris une envie de développer un projet ludique, de partage autour du

jeu de société. A la suite du covid, de nombreuses personnes, à commencer par moi-même, avions envie et même besoin de se réunir et le jeu de société est l'un des divertissements qui réunit le plus de personnes de manière intergénérationnelle sans différence de genre. Pour ma part, je trouvais que dans notre zone, il manquait d'un lieu comme celui-ci, un lieu de rencontres, de réunions et de divertissement. J'ai donc fini par me lancer et créer cet établissement que j'attendais tant.



QUELLES ONT ÉTÉ LES DIFFICULTÉS POUR MONTER UN TEL LIEU ?

J'ai rencontré de nombreuses difficultés (et je risque encore d'en rencontrer) de tous genre. Le premier a été de trouver un lieu qui me permettrait de créer cet établissement, il me fallait forcément de la visibilité mais également le public. Et ce même public a été très présent à Bons-en-Chablais (et dans les alentours), très investi et surtout m'a donné le soutien nécessaire pour commencer cette aventure.

VIE ÉCONOMIQUE



ÊTES-VOUS, VOUS-MÊME UNE JOUEUSE PASSIONNÉE ?

Je suis moi-même une grande passionnée de jeux de société depuis mon plus jeune âge. Ma sœur et moi-même avons passé énormément de temps en étant enfant à jouer aux jeux de société (des jeux plutôt classiques au départ : Mille bornes, Cluedo, Triomino, Rummikubs, etc.) pour évoluer en grandissant avec des jeux de plus en plus innovants. C'est d'ailleurs cette passion qui m'a porté dans ce projet au départ.

“ C'EST D'AILLEURS CETTE PASSION QUI M'A PORTÉ DANS CE PROJET AU DÉPART. ”

COMMENT CHOISISSEZ-VOUS LES JEUX QUE VOUS PROPOSEZ ?

En ce qui concerne les jeux, je voulais une gamme de jeux qui puissent être joués dès le plus jeune âge (certains jeux dès 3 ans), qui reflètent bien les différents types de jeux qui existent (jeux d'ambiance, jeux de déductions, jeu de gestion, jeux familiaux, jeux pour experts etc.), j'ai favorisé bien sûr des jeux que je connaissais déjà pour l'ouverture, ce qui me permettra d'expliquer plus simplement les règles.

Dans le futur, la ludothèque sera vouée à évoluer et à s'agrandir avec les propositions de jeux de chacun et chacune.

OUVERT

le mercredi et jeudi de 14h à 22h30
le vendredi et samedi de 14h à minuit
le dimanche de 14h à 22h

ADRESSE

Ô P'tit Bonheur la Chance
188 avenue du Léman

BELLA' PIZZA



Implantée depuis 14 ans sur la commune de Bons en Chablais, la Bella'Pizza a fait peau neuve cette année. En réhabilitant l'ancienne cordonnerie en plein centre du village, elle en a profité pour compléter son activité avec 2 distributeurs automatiques en livre service 24h/24 et 7j/7. Un distributeur pour les boissons, snack et confiseries et un distributeur de pizzas. Celles-ci sont confectionnées, tous

les jours à la pizzeria, avec des produits frais, par les pizzaïolos. Vous pouvez ensuite les récupérer froide (et les faire cuire chez vous) ou le distributeur les cuit pour vous. Une application est aussi disponible pour consulter le stock, payer et réserver votre pizza directement depuis chez vous !

9 rue de Poterle
04 50 95 94 08



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



AU CŒUR DE BONS : ÇA PÉTILLE À LA MÉDIATHÈQUE !



UN PETIT RAPPEL ?
L'INSCRIPTION À LA
MÉDIATHÈQUE EST
GRATUITE POUR TOUS.



Vous pouvez emprunter 4 documents par carte individuelle, et 12 documents par carte famille, pour une durée de 3 semaines, renouvelable sur demande.

NOUVEAUTÉS DANS LES LOCAUX

Le réaménagement des rayons suit son cours. Venez découvrir les changements !

Vous utilisez le train pour vos déplacements quotidiens ? Pour occuper agréablement votre temps de trajet, nous vous invitons à venir faire un choix parmi les romans Poche que nous vous proposons : un nouveau rayon est installé depuis peu au deuxième étage.

Vous avez envie de passer un moment calme et détendu à la médiathèque ? Un puzzle participatif vous attend : chacun peut poser une ou plusieurs pièces pour faire avancer sa réalisation !

SAVOIE BIBLIO

Sur le site de Savoie Biblio (savoie-biblio.fr), le portail e-medi@s vous permet d'accéder gratuitement à des ressources numériques : des livres en ligne bien sûr, à lire ou à écouter, pour tous les âges, pour tous les goûts, sur liseuse, sur smartphone, sur tablette, mais aussi... du cinéma, des documentaires de création, de la musique, des jeux vidéo, de l'auto-formation, de la presse en ligne, ainsi qu'une offre complète pour la jeunesse et la petite enfance, les personnes dyslexiques, malvoyantes ou malentendantes.

N'hésitez pas à en faire la demande auprès de la médiathèque ou à vous inscrire pour créer votre compte et bénéficier de toute l'offre en ligne ; il y a certainement une ressource qui vous intéresse !



ANIMATIONS DE CETTE ANNÉE

Et parce que la culture ce n'est pas seulement des livres, nous vous concoctons un programme d'animations gratuites, riche et varié. Pour plus d'informations, restez connectés !

SONT PRÉVUS AU MENU

Ateliers philo pour les enfants (tous les mois)
Ateliers d'anglais
Dictée-apéro, le 14 juin
Accueils d'auteurs
Ateliers artistiques
Café-lecture ou apéro-lecture
Atelier découverte de la médecine chinoise
Spectacle Bib en Scènes, le 4 juin

MAIS AUSSI DES NOUVEAUTÉS

Ateliers d'espagnol
Atelier origami, le 20 avril
Atelier Crazy Lab (Fête de la Science), le 9 octobre
Atelier Dreamcatcher (Je crée mon attrape-rêves), le 6 juillet
Ateliers artistiques
Atelier d'écriture
Participation au mois du film documentaire « Chemin des Toiles », en novembre
Expositions sur la mezzanine
Et plus encore...

VOUS N'ÊTES PAS ENCORE ADHÉRENT À LA MÉDIATHÈQUE ?

Qu'à cela ne tienne, vous serez les bienvenus lors de toutes ces animations !
N'hésitez pas à nous contacter pour vous y inscrire.

LA MÉDIATHÈQUE RECRUTE DES BÉNÉVOLES !

Et si vous rejoigniez l'équipe de bénévoles de la médiathèque, pour nous aider à la rendre accessible à tous ?

LE BAGAGE DU BÉNÉVOLE

Il n'est pas nécessaire d'être un champion de l'informatique, mais juste être à l'aise avec un ordinateur et une souris !

EN RÈGLE GÉNÉRALE, NOUS VOUS DEMANDONS

De pouvoir consacrer 1 à 2 heures par semaine pour l'accueil du public, le rangement des livres
et/ou

D'avoir eu l'occasion d'animer des ateliers créatifs ou de travailler avec des enfants pour aider à la mise en place des animations jeunesse et des accueils de classes
et/ou

D'apporter de l'aide pour les animations ponctuelles et régulières, de nouer des contacts locaux, de faire des suggestions
et/ou

D'aimer échanger au sujet de vos livres favoris et participer au comité de lecture
et/ou

D'aimer le bricolage, les petits travaux manuels, pour aider à l'équipement des livres, à la décoration ponctuelle de la bibliothèque.

Si vous vous reconnaissez et que vous avez du temps libre, n'hésitez pas à nous rencontrer ou nous contacter au 04 50 31 85 47 ou bibliotheque@bons-en-chablais.fr.
Elodie et Dominique se feront un plaisir de vous accueillir au sein de l'équipe de la médiathèque !

HORAIRES MÉDIATHÈQUE

Mardi : 16h à 18h
Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h
Samedi : 9h30 à 12h30

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



CARNAVAL RETOUR EN IMAGE

“ RETOUR SUR LE
CARNAVAL DE BONSEN-
CHABLAIS : UNE
JOURNÉE MAGIQUE ! ”

Le 6 avril dernier, les rues de Bons-en-Chablais ont été transformées en un monde de couleurs vives, de musique entraînante et de festivités joyeuses lors du tant attendu Carnaval. Cet événement qui a réuni des centaines de participants et de spectateurs de tous âges, a apporté une magie contagieuse à notre belle commune.



À 14h30, le coup d'envoi a été donné. La compagnie Elixir avec le spectacle « Supplément chantilly » avec char, jongleurs et échassiers a pris la tête du défilé. Ils ont entraîné dans les rues de Bons-en-Chablais un cortège de chars colorés et groupes déguisés aux thèmes aussi festifs que variés : Lego, Aladdin, One piece, Rock'n Roll ou encore Black Panther.

De nombreuses associations ont participé : AJECEF, Filhos de Angola, Festivités 2000 Perrignier, PerriFunGliss Perrignier, Teamseilles Allinges, Mieux vivre à Mesinges, Les Amis'Go d'Orcier, Harmonie municipale, FOL, Roulez jeunesse, APE du collège de Bons, Brens en fête, Bonsjour, Comité des fêtes de Bons, APEL St Joseph et l'EMMTD ainsi que Tennis club et Basquettes fumantes pour l'encadrement et la sécurité.



Grâce aux bénévoles des associations, 31 résidents de l'EHPAD La Roselière ont pu assister au défilé du carnaval. Nous les remercions chaleureusement.

À l'issue du défilé, embrasement de sa Majesté Carnaval par la compagnie Elixir et nombreuses animations ont attendu les habitants dont le spectacle de danse de Break Spirit Crew.

Les enfants étaient particulièrement à l'honneur avec un stand de maquillage, des jeux en bois et un stand de dessins, peintures et tatouages. Les saveurs étaient également au rendez-vous, avec des stands proposant des douceurs sucrées : bonbons, crêpes, pop-corn... Les stands étaient tenus par le Sou des écoles publiques, l'AJECEF, l'APE, les bons commerçants, nounous et cie et ô bons moments.

La journée s'est terminée en beauté avec la soirée dansante animée par DJ Toukete et organisée par l'amicale du personnel communal.



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



LE MARCHÉ DE PRINTEMPS : UN RENDEZ-VOUS GOURMAND ET CONVIVIAL



ALORS QUE LES RAYONS DE SOLEIL RÉCHAUFFENT NOS RUES
ET QUE LES BOURGEONS COMMENCENT À ÉCLORE,
VOICI LE RETOUR TANT ATTENDU DU MARCHÉ DE PRINTEMPS !



Cet événement, qui célèbre l'artisanat local et les délices de saison, a offert une journée délicieusement colorée pour toute la famille.

Le marché de printemps est l'occasion pour les habitants de se rassembler, de soutenir nos artisans et producteurs locaux tout en découvrant une variété de créations uniques.

Que vous soyez à la recherche de friandises sucrées, de délices salés, d'objets artisanaux ou de plantes pour votre jardin, vous avez sûrement trouvé votre bonheur parmi les étals colorés. L'association Héma-Diot-Logie était présente sous la Halle pour proposer buvette et petite restauration.

Le CCAS était également présent pour distribuer la désormais traditionnelle jardinière de printemps aux Bonsoises et Bonsois de plus de 75 ans.

Vous êtes venus nombreux pour partager un moment de convivialité, de découvertes et de gourmandise !



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



PODIUM AU VTT LÉMAN



“ 2 JEUNES EN 1^{ÈRE} PLACE
DES CHAMPIONS
DE HAUTE-SAVOIE ”

Le club VTT LEMAN a été créé en 1991 avec comme objectif principal la découverte et la pratique du VTT pour tous. À ce jour, notre club compte 91 licenciés dont 56 enfants en École de Vélo âgés de 7 à 17 ans.

Pour faire vivre le club, toute l'année c'est une quinzaine d'entraîneurs bénévoles, diplômés du brevet fédéral, qui encadre chaque semaine les jeunes vététistes.

Cette saison, l'objectif principal a été de promouvoir la compétition comme élément fédérateur en renforçant notre positionnement en tant que club formateur à travers la demande de labellisation « club compétition ».

En dehors des séances hebdomadaires, nous encourageons les plus jeunes à découvrir les compétitions lors des Trophées Départementaux du Jeune Vététistes (TDJV), qui compte 10 épreuves et dont nous organisons une manche chaque année. Nous cherchons à générer l'engouement que la compétition peut apporter à chacun mais aussi à renforcer la cohésion au sein d'une équipe.

Avec une moyenne cette année de 20 coureurs sur chaque manche de TDJV, nous renforçons cet enthousiasme pour la compétition.

La TEAM VTT LEMAN a été au rendez-vous puisque c'est avec une grande fierté que nous avons vu monter sur le podium 4 de nos jeunes coureurs :

Titouan Duchêne en U17 (16-17 ans) : 1^{er} du département
Juliette Pascal en U15 féminines (15-16 ans) : 1^{ère} du département

Luca Roch en U17 : 3^{ème} du département
Elie Hyacinthe en U15 (15-16 ans) : 3^{ème} du département

Nous félicitons nos autres coureurs qui n'ont pas démerité, qui ont fait preuve de persévérance et assiduité et qui nous promettent encore de belles années de succès.



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



ASSOCIATION JEEPERS DE LA YAUTE



Nouvelle association loi 1901 dans le chablais créée le 07 juillet 2023.

Déjà fort d'une vingtaine de membres, l'association est un regroupement de passionnés de la marque jeep visant à défendre et promouvoir la pratique de la randonnée tout terrain motorisé, tout en exerçant une pédagogie tendant à mieux faire connaître la législation et la réglementation applicable à la circulation en chemins.

Nous agissons aussi pour la sauvegarde, l'entretien et la conservation des chemins et ainsi faciliter la circulation des randonneurs. Au-delà de nos actions menées, l'association permet aussi d'accéder à des terrains privés réservés à la pratique du 4x4, de participer à des événements importants tel que le téléthon ou prochainement peut-être aux virades de l'espoir, ou encore de se retrouver pour un bivouac en montagne autour d'une bonne fondue !!

Enfin, notre association des Jeepers de la Yaute est affiliée au Codever (Collectif de Défense des loisirs Verts). Organisme militant pour tous les usagers des chemins grâce à qui, en étroite collaboration avec la mairie de Bons en Chablais, nous espérons pouvoir remettre en état certains chemins disparus sous la végétation ou non praticable à cause de chutes d'arbres ou autres événements naturels.

TERRA LANGINI

ACTIVITÉS MAI - OCTOBRE 2024

TROIS SORTIES RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS

- **PAYSALP**, musée paysan de Viuz-en-Sallaz
- **MUSÉE DE L'ORGUE** à Roche (Vd) et de l'abbaye de Saint-Maurice (Vs)
- **SORTIE À MORETTE** (cimetière des Résistants, chalet-musée des Glières) et château de Menthon.

ACTIVITÉS PROPOSÉES AU PUBLIC

Samedi 18 mai

- **SORTIE NATURE** : repérage et identification des oiseaux (ornithologie) autour des châteaux des Allinges.
Rendez-vous : 8h. Allinges, parking des châteaux.

Dimanche 23 juin

- **SORTIE NATURE** : flore, botanique, sous la conduite de Denis Jordan. Site de la Bossenot.
Rendez-vous : 13H45, parking sous la cure (ex-place du Marché) Bons-en-Chablais.

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

- **JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**. 2 circuits commentés, avec Denis Lavy

Samedi 21 septembre

- **SUR LES PAS DES SEIGNEURS DE LANGIN**.

Dimanche 22 septembre

- **CHÂTEAU DE LANGIN** et **SITE DE LA MAISON-FORTE DE GRÉSIER** (Graizier). Pour ces deux circuits, rendez-vous au parking sous la cure (ex-place du Marché) Bons-en-Chablais.

Samedi 12 octobre

- **LE MONDE DES CHAMPIGNONS**, sous la conduite de Denis Jordan.
Rendez-vous : 14h, parking sous la cure (ex-place du Marché) Bons-en-Chablais (sur inscription préalable)

INFORMATIONS

06 64 29 81 99

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



BRENS EN FÊTE

LE SOU DES ÉCOLES

L'ASSOCIATION DE BRENS FÊTE SES 40 ANS !

Créée en 1984 l'Association Culturelle et Paroissiale de Brens poursuit désormais sa route sous le nom de BRENS EN FÊTE tout en restant fidèle aux valeurs de ceux qui ont démarré et partagé cette belle aventure.

QUAND ?

Le comité prépare activement la prochaine édition de la FÊTE AU VILLAGE qui aura lieu le **30 JUIN 2024**.

Ce moment de rencontre et d'échange entre générations est l'un des rendez-vous incontournables de l'été à BONSEN-CHABLAIS.

C'est grâce aux bénéfices de cette journée traditionnellement organisée le dernier dimanche de juin que l'association peut proposer tout au long de l'année des moments festifs pour tisser et maintenir les liens entre les habitants du village : veillée d'autrefois, soirée beignets, après-midi jeux de société, sortie des enfants, sortie village, atelier sablés de Noël pour les enfants... chacun peut trouver son bonheur !

C'EST QUOI ?

Une association loi 1901 de parents d'élèves BENEVOLES de Bons-en-Chablais avec 586 élèves répartis dans 23 classes ainsi qu'un dispositif ULIS et sur 3 sites différents (2 maternelles, 1 primaire).

QUEL BUT ?

Récolter des fonds transmis à l'école pour financer les projets pédagogiques, les intervenants extérieurs, les sorties scolaires, l'achat de fournitures diverses... Quelles sont les actions de 2024 ?

- Tombola de bonbonnières pour Halloween dans les classes
- Stands à la foire de la Saint-Martin et au Carnaval
- « Vide ta chambre »
- Séance photo « fratrie »
- Vente d'objets personnalisés avec le dessin des enfants
- Vente de crêpes pour la Chandeleur
- Vente de chocolat, plantes et sapins de Noël (etc)

COMMENT PARTICIPER ?

Tous les parents sont bienvenus durant toute l'année !

- Donner ses idées pendant les réunions du Sou
- Aider lors des manifestations
- Faire un don à tout moment

Venez nous rencontrer à la kermesse de l'école le samedi 29 juin 2024 à l'école primaire

Contact : lesoudebons@yahoo.fr

AMAP LE BON PANIER



L'AMAP « Le Bons Panier » propose tous les mardis des paniers de produits bio et locaux : légumes, pain, œufs, produits laitiers de vache et de chèvre.

La distribution est assurée entre 18h00 et 18h45 sous la Halle de la Place des Prés de la Colombière. Il est possible de s'engager en cours d'année.

Plus d'informations sur lebonspanier.wordpress.com ou par mail à l'adresse : lebonspanier@gmail.com.





CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



Ô BONS MOMENTS



Suite à de nombreux échanges entre habitants de Bons, nous sommes parvenus au constat que les liens, bien qu'existant entre les citoyens, avaient besoin d'être consolidés dans notre ville, parce qu'ils contribuent à une meilleure qualité de vie. C'est dans ce but-là qu'en novembre dernier, nous avons créé l'association loi 1901 « Ô Bons Moments » (OBM).

LE CONCEPT EST SIMPLE

Encourager toute initiative qui permet d'échanger entre générations diverses, petits, grands, jeunes, moins jeunes. Lors du Téléthon de décembre, par exemple, nous avons organisé une « disco-soupe » qui consistait à faire de la soupe ensemble et en musique. Depuis ce 4 mars, le temps d'une matinée, nous transformons la salle des associations en lieu cosy et sympathique dans lequel chacun peut venir lire, jouer avec ses enfants, faire un jeu de société, apporter son tricot, prendre un café, se détendre ou discuter.

Nous avons le désir de proposer des moments d'échanges ou des événements culturels (jeux, ateliers, lectures, discussions, forums, théâtre, etc..) ainsi que des actions

ponctuelles de solidarité qui permettront aux uns et aux autres de faire des activités ensemble, contribuer au bien-être collectif et enrichir les relations de ce village qui nous est cher.

À ce jour, nous organisons nos événements dans des lieux publics ou prêtés (marché, salle des associations, extérieurs, etc.) et nous sommes à la recherche d'un lieu fixe : toute proposition ou suggestion est la bienvenue !

Venez nous voir aux rendez-vous du lundi matin à la salle des associations, suivez notre page FB ou Insta et participez avec nous à la création de bons moments entre Bonsois !

CONTACT

Obonsmoments@gmail.com

[f](#) [@](#) obonsmoments

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



COMITÉ DES FÊTES LE SALON DES VINS



Le week-end du samedi 16 et dimanche 17 mars 2024 s'est tenue à Bons-en-Chablais la 28^{ème} édition du Salon des Vins de la Vallée du Rhône organisée par le Comité des Fêtes de Bons-en-Chablais et l'Association Vins en Fête de la Vallée du Rhône.

Les bénévoles du Comité des Fêtes ont servi quelques 240 repas sur ces 2 jours dans la joie et la bonne humeur.

Au centre en chemise bleue, M. Laurent Lauribert, Président de l'association Vins en Fêtes, moi-même, Julie Siméon à droite et une partie de la belle équipe du comité des fêtes.

“ COMME TOUS LES ANS, LA CUVÉE 2024 A RENCONTRÉ UN FRANC SUCCÈS AVEC 846 ENTRÉES ”

Pas moins de 19 domaines étaient présents sur ces 2 jours avec 3 exposants alimentaires : Stéphane Jeanin, héliculteur à Groisy, Frédéric et Stéphanie Vesin de Charlotte Ô Chocolat à Ballaison et Daniel et Margaux Coton qui ont fait découvrir les succulents fromages d'Enrique Jimenez au public venu nombreux.

Des sourires, d'excellentes cuvées à déguster, des vigneronns contents de rencontrer leur public. Tout était réuni pour un chouette week-end.





RAFLE ALLEMANDE À LANGIN

PARTIE 2



La tour et le village de Langin

Après la fouille de leur maison, voici donc les hommes du quartier de Langin arraisonnés par un détachement des troupes allemandes d'occupation et alignés pour un contrôle devant le café Fillion, à Langin.

Une fois les vérifications d'identité effectuées sous la menace des armes, dûment chapitrés, les hommes restèrent un moment à attendre, dans l'incertitude du sort qui leur serait réservé. Ils furent finalement tous relâchés, à l'exception d'Eloi Dubois, qui fut emmené à Machilly à l'Hostellerie Savoyarde pour interrogatoire. Les Allemands avaient fait savoir qu'ils recherchaient un nommé Marcel Etienne, qui avait un poste émetteur.

Deux jeunes hommes du quartier avaient réussi à éviter la perquisition : Henri Chevallet et Henri Meillasson, qui s'étaient cachés dans l'ancienne ferme du château de Graizier, entre les supports des tonneaux, dans une cave.

L'après-midi de ce dimanche, Roger Lavy en promenade dans les pentes des Voirons, rencontra un groupe de jeunes du maquis et les informa des événements qui s'étaient

déroulés dans le quartier de Langin cette matinée, et il apprit d'eux que ce matin-là, donc au moment où le village de Chez-les-Blanc était cerné, tout un groupe du maquis était en visite dans la maison Bonnet, « Chez les Pâpes ». Que se serait-il passé, si les Allemands étaient montés un peu plus haut ?

Quand il parla du but de la recherche des Tudesques, à savoir du nommé « Marcel Etienne », les jeunes affirmèrent : « Ils ne risquaient pas de le trouver ! », « Il est parti d'ici il y a deux jours », prétendirent-ils. Par la suite, le bruit a couru que le transmetteur recherché était caché au moment de la rafle chez Joachim Favrat, dans un jardin, « sous des faisceaux de rames de haricots, dressées contre un arbre ou un mur », Mais selon une source mieux informée (André Chevallet), il avait été dissimulé dans une cave, enfoui dans un tas de pommes de terre.



Langin et le village de Brens

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



Il s'agissait évidemment d'André Lafarge, parachuté, venant d'Alger, avec son poste émetteur, en novembre 1943, et déjà évoqué dans l'épisode précédent de cette chronique.

Robert Amoudruz* précise qu'un soir, un électricien rentrant à vélo de son travail par la N 203 aperçut peu avant l'entrée ouest de Langin, un camion allemand à l'arrêt dans la cabine, des hommes en uniforme étaient apparemment bien occupés sur des appareils. L'électricien faisait partie de la Résistance. Sans doute était-ce Hubert Séchaud. Soupçonnant une recherche radiogoniométrique du poste émetteur, il traverse le village au plus vite, fait halte au transformateur de Langin, dont il avait la clef, et coupe le courant, mettant fin ainsi à une éventuelle émission du poste... et à la tentative de repérage des Allemands ! La date de cet exploit n'est pas précisée : se situe-t-il avant la rafle du 21 mai, ou après ? La question demeure. L'existence repérée d'un poste-émetteur dans une zone si proche de la frontière



Par cette succession d'interventions à Brens et Loisin, puis à Langin, et ailleurs dans le Chablais, la pression des occupants, se fit plus perceptible et contraignante, et ne manqua pas d'insécuriser la population, qui se sentit ainsi à la merci des forces d'occupation, et directement sous leur menace.



Il faudra attendre la fin de juin, et la certitude du succès des forces débarquées en Normandie et de celles du front de l'Est pour que la majorité silencieuse reprenne vraiment espoir. Par ses actions isolées et constantes, ses attentats, malgré les craintes de représailles éprouvées ici ou là, les groupes de la Résistance sont parvenus, en attendant les heures exaltantes de la Libération (à Machilly, le 16 août 1944), à contraindre les Allemands à maintenir sur place des troupes qui, sans ce harcèlement, auraient été envoyées renforcer leur front de l'Est en recul ou empêcher la percée des troupes débarquées en Normandie et bientôt en Provence.

Denis LAVY

avec la Suisse, et où existait depuis plusieurs années une résistance organisée, devait être intolérable pour la puissance occupante, qui n'hésita pas à lancer au moins trois actions d'envergure pour y mettre un terme.

* Robert Amoudruz, « Résistance entre Voirons et frontière, Machilly, 1937-1947 ». (p. 83)

EXPRESSION POLITIQUE



LISTE MAJORITAIRE BONS POUR TOUS

Les élections européennes arrivent à grand pas. Eloignées de la politique locale, elles peuvent cependant nous donner l'occasion de nous interroger sur l'action des institutions européennes. Force est de constater que ce n'est pas une élection qui attire les citoyens et pourtant la place des traités européens dans la politique nationale est sans cesse questionnée.

Comment s'articule ou s'oppose les politiques nationales et européennes sur des sujets comme la politique agricole commune ou les traités de libre-échange, la politique migratoire ?

S'interroger sur ces sujets c'est déjà reconnaître, pour nombre d'entre nous, le peu de connaissance que nous avons de l'organisation des responsabilités, des compétences, des interactions entre l'Europe et la France. Une fois dit cela,

comment trouver l'information, ou aller la chercher ? Car l'information est au centre de tout processus qui se veut démocratique. L'avènement d'internet, des réseaux sociaux, complexifie encore la tâche avec une multiplication des communications tous azimuts, la nécessité de rechercher les sources d'information, de les vérifier et de croiser les idées.

Et ensuite, aller voter ? pour ou contre un projet ? pour s'opposer, pour soutenir ?...

Chacun est invité à répondre en toute responsabilité à ces questions lors de chaque scrutin électoral, Car quoi que l'on pense du processus démocratique, les résultats auront une incidence sur notre quotidien .

Les élus de la liste « Bons pour tous »

BONS À VIVRE

Le 11 mars dernier, le Conseil Municipal s'est réuni pour le vote des différents budgets primitifs. En section de fonctionnement, pour 2024, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 7 778 725 euros, en baisse de 2% par rapport à 2023. En amont de ce conseil, plusieurs bureaux municipaux avaient été consacrés à l'arbitrage de certains postes de dépenses. Quelques économies ont ainsi été dégagées avec beaucoup de difficultés, sans toutefois être suffisantes. Quant aux recettes, il a été décidé d'augmenter de 6 points le taux sur le foncier bâti. Après l'augmentation de 1,75 points en 2023, l'effort demandé aux propriétaires fonciers, cumulé avec l'augmentation des bases, sera conséquent sur 2024. Le virement de 65 525 euros à la section d'investissement, quant à lui, reste très faible, ce qui ne permet pas d'élaborer un budget investissement ambitieux. Celui-ci s'élève pour

2024 à 2 921 290 euros soit une baisse de 40% par rapport à 2023. Les dépenses concernent essentiellement les travaux de voirie entre Brenthonne et Bons, la sécurisation autour des écoles, l'extension de bâtiment des Services Techniques et l'aménagement de la maison France Services.

Nous nous sommes donc prononcés majoritairement contre ces budgets. Il nous semble urgent de contraindre davantage les dépenses de fonctionnement afin de rétablir une capacité d'autofinancement suffisante pour relancer l'investissement, et pouvoir ainsi tenir certains engagements notamment les aménagements de voirie sur l'avenue des Voirons.

Les élus de la liste « Bons à Vivre »

AGENDA



ÉVÈNEMENTS & ANIMATIONS

MAI
MERCREDI 22

●●●
ATELIER PHILO
MÉDIATHÈQUE

MAI
SAMEDI 25

●●●
GRIMPÉE DES VOIRONS,
VÉLO CLUB DE DOUVAIN
DÉPART PARKING SALLE DES FÊTES

MAI
SAMEDI 25

●●●
ATELIER ANGLAIS
« FÊTE DES MÈRES »
MÉDIATHÈQUE

JUIN
DIMANCHE 2

●●●
CONCERT DES ÉLÈVES
SALLE DES FÊTES
UN ZESTE DE MUSIQUE

JUIN
MARDI 4

●●●
SPECTACLE BIB EN SCÈNES
EN PARTENARIAT AVEC SAVOIE-
BIBLIO - QUAI DES ARTS

JUIN
SAMEDI 8

●●●
SOIRÉE DES
RÉCOMPENSES DE L'AGB
SALLE DES FÊTES

JUIN
DIMANCHE 9

●●●
ÉLECTIONS
EUROPÉENNES

JUIN
VENDREDI 14

●●●
DICTÉE APÉRO AVEC
ENVOLÉES CULTUR'AILES
SALLE DE BRENS

JUIN
SAMEDI 15

●●●
FÊTE DE LA MUSIQUE
PARKING SALLE DES FÊTES
CFHM*

JUIN
LES 17, 21 & 25

●●●
RETRANSMISSION DE
L'EURO DE FOOT
SALLE DES FÊTES - AGB

JUIN
SAMEDI 22

●●●
ATELIER ESPAGNOL
« VACANCES/VOYAGES »
MÉDIATHÈQUE

JUIN
LES 22 & 23

●●●
SPECTACLE
DE FIN D'ANNÉE
EMMTD

JUIN
LUNDI 24

●●●
SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE
DE L'ÉCOLE PUBLIQUE
DE BONS - SALLE DES FÊTES

JUIN
MERCREDI 26

●●●
ATELIER PHILO
MÉDIATHÈQUE

JUILLET
1, 2, 5, 6, 9, 10 & 14

●●●
RETRANSMISSION
DE L'EURO DE FOOT**
SALLE DES FÊTES - AGB

JUILLET
SAMEDI 6

●●●
ATELIER CRÉATIF
« DREAMCATCHER » AVEC DRAGON
KIDS COOL - MÉDIATHÈQUE

JUILLET
DIMANCHE 7

●●●
JEUX OLYMPIQUES
EN MUSIQUE - SALLE DES
FÊTES - HARMONIE MUNICIPALE

JUILLET
SAMEDI 13

●●●
FÊTE NATIONALE
MAIRIE



INFOS PRATIQUES



LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

MAIRIE DE BONSEN-CHABLAIS

15 place Henri Boucher
74890 Bons-en-Chablais

04 50 36 10 30

mairie@bons-en-chablais.fr
www.bons-en-chablais.fr

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi : 13h30 - 17h30

Mardi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Mercredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Jeudi : 13h30 - 19h00

accueil téléphonique uniquement de 8h30 - 12h00

Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Samedi : 9h00 - 12h00

PERMANENCE DU CCAS

Lundi : 14h00 - 16h00

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

Vendredi : permanence téléphonique 8h00 - 11h30

04 50 82 08 08

PERMANENCE DU SERVICE SCOLAIRE

Mardi : 9h00 - 12h00

Mercredi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 09h00 - 12h00

Vendredi : 09h00 - 12h00

04 50 82 08 07

PERMANENCE DU SERVICE URBANISME

accueil téléphonique et du public les mardis de 9h à 12h.

POLICE MUNICIPALE

Lundi : 8h00 - 12h00 et 13h15 - 17h30

Mardi : 8h00-12h00 et 13h15 - 17h30

Mercredi : 8h00 - 12h00 et 13h15 - 17h00

Jeudi : 8h00 - 12h00 et 13h15 - 17h30

Vendredi : 8h00 - 12h00 // 13h15 - 17h00

Samedi : 6h30 - 11h00

04 50 36 34 97

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Mardi : 16h - 18h

Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h


Samedi : 9h30 - 12h30

04 50 31 85 47

bibliotheque@bons-en-chablais.fr

www.bons-en-chablais.fr rubrique « médiathèque »

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ SUR

 Ville de Bons en Chablais
sur l'application mobile City All
disponible via l'App Store ou Play Store